



FONDATION

Delta Plus

Introduction.....	3
Activité statutaire.....	4
Le Bureau.....	4
Le Conseil d'Administration.....	4
Mise en œuvre du projet stratégique en 2022.....	5
Bilan Priorité d'action 01 – Agir pour une société inclusive :.....	5
1 - Développer les plateformes de services :.....	5
2 - Promouvoir et développer l'habitat inclusif :.....	5
3 - Favoriser le travail en milieu ordinaire (accès au CDI).....	6
4 - Accéder aux dispositifs de droit commun.....	6
Priorité d'action 02 – Développer la responsabilité sociétale :.....	6
1 - Déploiement et renforcement de la gouvernance experte.....	7
2 - Développer les démarches qualité, sécurité, environnement.....	7
3 - Tenir compte des bassins de vie des personnes accompagnées.....	7
4 - Éthique, bientraitance et démocratie.....	8
5 - Qualité de vie au travail.....	8
Priorité d'action 03 – Développer les expertises d'accompagnement :.....	8
Priorité d'action 04 – Financement multicanal :.....	9
Focus sur le déploiement des projets, et sur les aides obtenues au 31.12.2022.....	9
Partie en sectorisation.....	13
Partie en filialisation.....	13
Delta Plus Santé.....	13
Delta Plus Bâtiment.....	13
DELTALIM.....	14
Ti Alan.....	14
Delta Vision.....	14
Friperie - Delta Frip' (Activité rattachée à l'ESAT).....	15
Présentation des comptes de l'exercice clos au 31.12.2022.....	16
Pour les établissements en CPOM.....	16
a) Siège.....	16
b) EANM – Établissement d'Accueil Non-Médicalisé.....	16
c) Service de Soins Infirmiers À Domicile pour Personnes Handicapées (SSIADPH).....	16
d) Maison d'Accueil Spécialisée (MAS).....	16
e) EAM en tout ou partie – Établissement d'Accueil Médicalisé.....	17
f) EANM Accueil de jour.....	17
g) SAVS.....	18
h) ESAT Social.....	18
Pour les établissements hors CPOM.....	18
a) Entreprise adaptée.....	18
b) Chantier d'insertion.....	18
c) ESAT (Partie commerciale).....	18
Affectation des résultats.....	19
Bilan de notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2019-2022 au 31.12.2022.....	19
Bilan Global Consolidé.....	20
Bilan comptable au 31 décembre 2022.....	21
Bilan financier.....	23
Indications macro-économiques de la France issue du rapport 2022 du CESE.....	24
Conclusion.....	24

Introduction

Mesdames,
Messieurs,

Nous soumettons à votre approbation notre rapport moral, financier, et d'activité, comprenant les résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2022, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que le bilan consolidé de notre institution.

Sur le plan national, 2022 fut une année électorale qui a mis en évidence des tensions exacerbées entre les différents pans de la société. Ce contexte singulier, additionné à une représentation nationale par notre fédération NEXEM, trop faible, ou trop en retrait par rapport à nos besoins et par rapport aux problématiques que nous vivons au quotidien, n'a pas permis d'obtenir l'élargissement, à l'ensemble des personnels, de la revalorisation de 183€ attribués aux seuls professionnels de la filière socio-éducative. Pour les mêmes raisons, le sujet de la compensation de l'inflation, tant pour la rémunération des professionnels, que pour celle des surcoûts des produits de consommation et de l'électricité, reste-lui aussi dans l'impasse.

Devant cette situation, nous avons interpellé le président de la République et nous avons été reçus à deux reprises par le cabinet de Mme Darrieussecq. Cabinet avec lequel nous conservons un lien privilégié, ce qui nous permet de faire régulièrement remonter nos préoccupations.

Après deux années fortement impactées par la crise sanitaire, en 2022, nous avons eu à faire face à un autre défi d'ampleur inédite, celui de l'explosion des coûts de l'énergie et notamment de l'électricité qui représente pour notre institution, à elle seule, une dépense supplémentaire en année pleine de 700 k€ (900 k€ sans amortisseur) et sans aucune compensation budgétaire.

Cette fin d'année 2022 est aussi celle de la fin de notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Ce contrat est tripartite entre le Conseil Départemental, l'ARS et la Fondation. À l'heure où nous commençons la rédaction de ce rapport, nous n'avons aucune indication sur la prorogation annoncée de deux années de ce contrat, et par conséquent aucune lisibilité sur le financement de nos missions au service des plus fragiles.

Ce silence assourdissant de nos partenaires de la tarification, tant pour le CPOM que pour nos problèmes liés au coût de l'énergie, ou du pouvoir d'achat de nos salariés, est vécu comme un désintérêt profond envers nos missions et envers les personnes accompagnées, mais aussi comme un désintérêt tout aussi blessant pour tous ceux qui assurent ces missions, et en premier lieu les bénévoles.

Qui dit fin de CPOM, dit aussi bilan de ces quatre années de contrats d'objectifs et de moyens. Et sur ce plan, si les objectifs sont atteints, nos ressources budgétaires commencent à être impactées par les mesures de diminution significative de nos budgets, dans un contexte inflationniste extrême sur le plan de l'énergie. Le résultat financier que nous vous présentons dans ce rapport en illustre les premières conséquences conjuguées.

Il faut enfin saluer le travail des professionnels, cadres et non-cadres, ceux du siège comme ceux des établissements et services, et celui de toute **l'équipe de direction et du siège**.

Il faut saluer leur engagement à poursuivre leurs missions dans des conditions encore largement dégradées sur le premier semestre. Il faut les féliciter pour leur ténacité à poursuivre l'engagement RSE (obtention d'une nouvelle étoile « confirmé ») et la démarche de certification « polyhandicap ».

Il faut, enfin, se féliciter, du climat de confiance co-construit avec les partenaires sociaux et avec l'ensemble des salariés, qui permet d'avancer malgré le contexte difficile pour tous, et sans préjudice sur les projets d'avenir.

Certes, la gestion financière est devenue compliquée, mais le travail accompli par tous reste juste formidable. La preuve dans les pages de ce rapport.

Éléments marquants de l'exercice clos au 31 décembre 2022

Activité statutaire

En 2022, la gouvernance a poursuivi ses missions en élargissant son espace de réflexion avec la mise en place d'un comité consultatif constitué de personnes accompagnées et de représentant des familles, et de professionnels externes aux compétences plurielles.

L'émancipation des personnes accompagnées vers l'emploi en milieu ordinaire a pris une nouvelle dimension avec l'ouverture de l'hôtel la Tour Blanche à St-Yrieix qui a vocation de leur permettre une véritable mise en situation de travail et ainsi acquérir les compétences nécessaires pour envisager de décrocher un CDI.

À cette occasion et dans le cadre de la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées, nous avons eu la visite de Mme la Préfète le 15 novembre à St Yrieix.

Le Bureau

En 2022, les membres du Bureau se sont réunis **cinq** fois.

En étroite collaboration avec la Direction générale, les membres du Bureau ont été grandement mobilisés par la situation relative aux exclus du Ségur et par celle liée aux coûts de l'énergie. Les projets, mis en veille durant la période de crise sanitaire, ont été remis en œuvre de manière progressive.

Cela concerne notamment (Liste non exhaustive) :

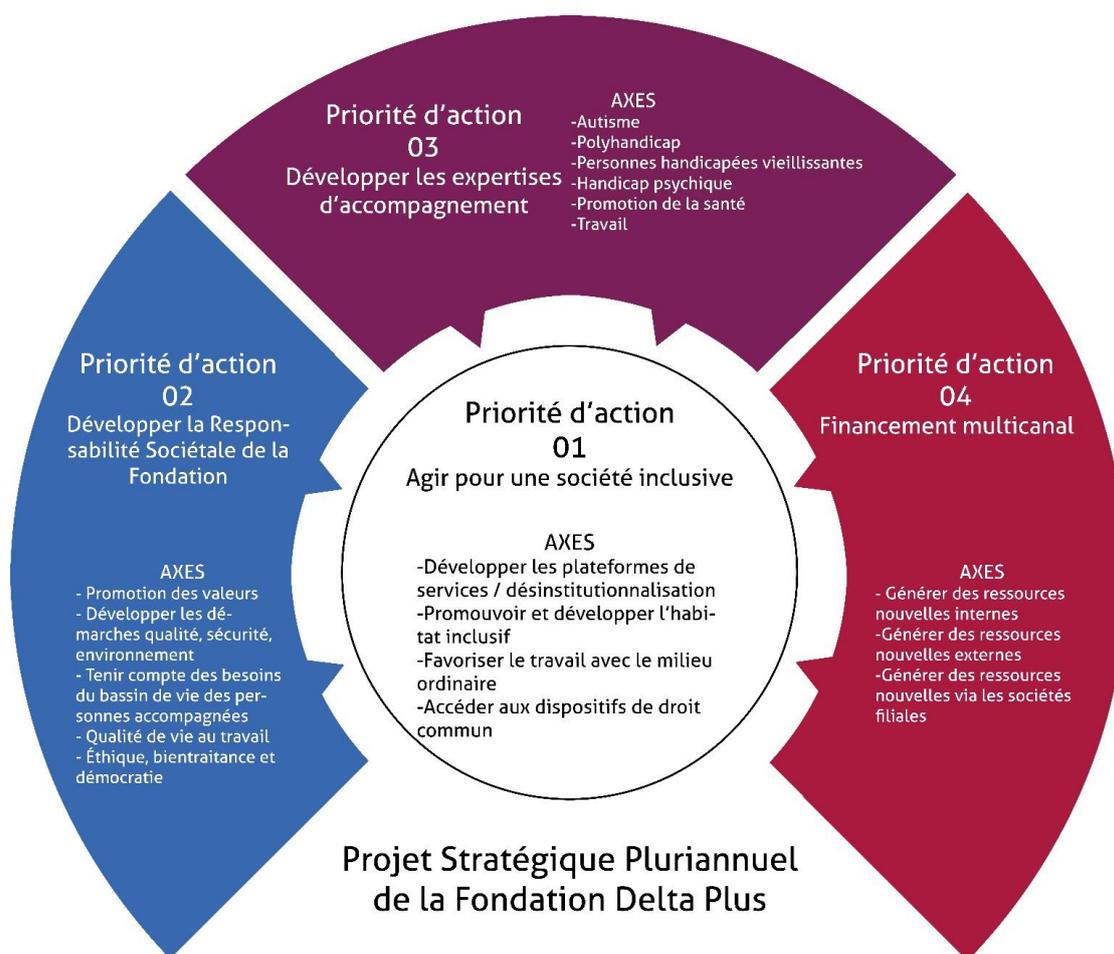
- Le choix des sujets et la préparation des dossiers à présenter au conseil d'administration,
- Les projets de résidences intergénérationnelles,
- Le projet de résidence autonomie à Saint-Yrieix-La-Perche
- Le projet d'hôtel, comme lieu d'apprentissage et d'émancipation des personnes accompagnées en ESAT,
- Le financement des projets, avec la conclusion d'un nouveau partenariat bancaire
- La conclusion d'un accord d'entreprise en attente d'agrément relatif aux exclus des 183 €
- Le versement de primes, dites prime de valeur partagée (PPV) pour les personnels du bas de grille
- L'étude de nouveaux projets, dont celui d'hôtellerie de plein air sur le site du Mas Eloi à Chaptelat
- L'obtention d'un bail emphytéotique auprès de la ville de Limoges pour la mise à disposition de ce site,
- La participation à une étude sur le thème « Vieillir heureux avec la Fabrique Spinoza,
- La poursuite de la révision statutaire et les choix inhérents à ce projet.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni **trois** fois et il s'est prononcé sur **15 résolutions**.

Cela concerne notamment :

- Le bilan social et sécurité,
- L'analyse financière de la Fondation,
- Le résultat des filiales commerciales, et la sectorisation de l'activité d'hôtellerie,
- L'ouverture d'un magasin de vente pour l'activité de maraîchage à Saint-Léonard,
- La signature d'une convention de partenariat avec le Think Tank Fraternité,
- L'ouverture de l'hôtel La Tour Blanche à St Yrieix, lieu d'apprentissage et d'émancipation des personnes accompagnées en ESAT, et l'extension de 23 à 30 chambres,
- La transformation du projet de construction d'un hôtel par celui d'une résidence autonomie,
- Décision de cession d'actifs immobiliers afin de financer en fonds propres les projets de constructions pénalisés par l'inflation
- La politique salariale et la conclusion d'un accord d'entreprise visant à corriger les iniquités de traitement liées aux exclus de la liste des métiers,
- Versement d'une prime PPV (prime de partage de la valeur) pour les personnels infra-SMIC.



Bilan Priorité d'action 01 – Agir pour une société inclusive :

1 - Développer les plateformes de services :

- Dispositif Emploi Accompagné (DEA, PLIMOT 87) : service stable et pérenne. Passage de la plateforme en chef de file EA sur le 87. 130 personnes en file active.
- Dispositif "accueillants familiaux" pour adultes : service stable et pérenne. Difficultés dans le recrutement d'assistants familiaux.
- Dispositif Assistant au parcours de vie : un poste supplémentaire pérenne obtenu en 2022. En cours de développement.

2 - Promouvoir et développer l'habitat inclusif :

- EANM : poursuite de l'adaptation du logement à chaque personne accueillie.
- Résidence intergénérationnelle : début de la démolition de Coussac. Recherche de financements. Refus du CD d'inscrire la collectivité dans le programme d'habitat inclusif et partagé de la CNSA. Cette décision nous a privée des aides que la caisse déploie sous forme d'appel à projets et qui ne sont ouverts qu'aux départements signataires.
- Transformation du projet d'hôtel (construction neuve). Travail autour de la construction de 5 pavillons en centre-ville sur le même site.

3 - Favoriser le travail en milieu ordinaire (accès au CDI)

- Mise en œuvre du maraîchage à Saint Léonard de Noblat. Première production vendue.
- Aménagement du terrain exploitable, achat du bâtiment supplémentaire (gîte) pour ouverture d'un magasin.
- Entreprise adaptée : 5 CDD tremplin.
- Élection du président de la fondation à la présidence de Cap Emploi 87, au CA de CHÉOPS NA.

4 - Accéder aux dispositifs de droit commun.

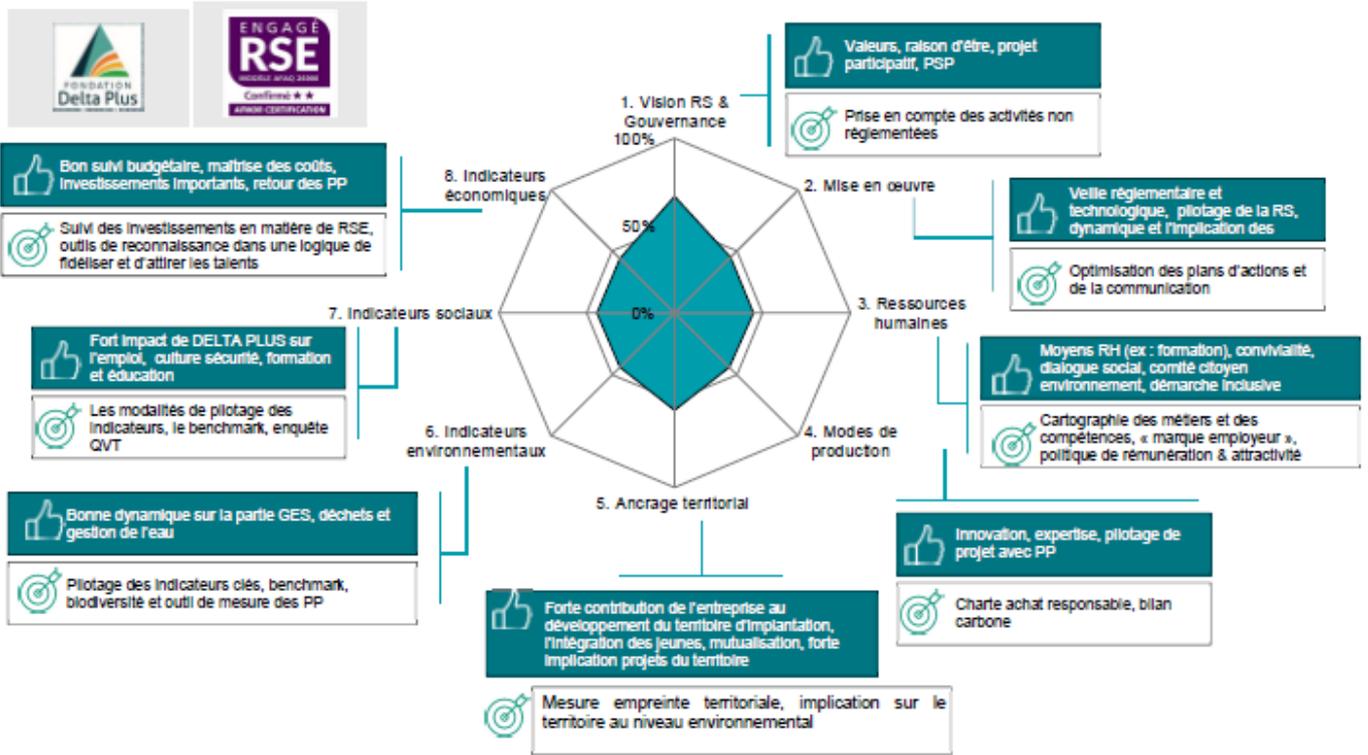
- Santé, télémédecine : suivi du projet. Ouverture en 2022 de la cardiologie, prévue en 2023 par la filière neurologie.
- Sport : politique à formaliser.
- Autodétermination : fin de l'état des lieux sur l'ESAT et Panazol 2. Débute des formations in situ. Début de l'état des lieux en septembre 2023 sur deux autres sites.

Priorité d'action 02 – Développer la responsabilité sociétale :

Nous avons été à nouveau évalués en 2022 pour l'obtention du label RSE :

1. Evaluation RSE





1 - Déploiement et renforcement de la gouvernance experte.

- Création du comité consultatif en soutien à la décision du CA.
- Sensibilisation de la société : intervention à l'IRSAM Marseille, au congrès de la FISAF (AURAY), détachement de Mme Parre au COPIL RSE de l'APAJH 19.
- Communication : site internet finalisé, plaquettes finalisées.

2 - Développer les démarches qualité, sécurité, environnement.

- Projets d'établissement : ESAT, MAS, EAM, SAVS finalisés.
- EANM et EANM accueil de jour et SSIAD en cours.
- Autres outils L 2002-2 en cours de finalisation.
- Évaluation HAS, rapport à rendre le 1/01/2024. Auto-évaluations en cours. Attente de décision des ACT pour signer l'engagement avec un partenaire.
- Plan bleu finalisé. Sera mis à validation en 2023.
- DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) finalisé pour tous les établissements.
- Certification autisme obtenu le 26/01/2022 pour l'EAM. Comités de suivis et plan d'action en cours pour évaluation de suivi en juin 2023.
- Démarche certification Polyhandicap en cours à la MAS.
- Engagement à l'étude sur la certification « handicap psy » pour l'ESAT.
- Certification RABC pour la blanchisserie, obtenue. Renouvellement prévu en 2023.

3 - Tenir compte des bassins de vie des personnes accompagnées.

- C360 : participation aux groupes de travail. Représentants du DAPV dans ce cadre-là en 2023.

4 - Éthique, bientraitance et démocratie.

- Rencontre avec l'ERENA (Espace de réflexion éthique de Nouvelle Aquitaine).
- Intégration du comité d'échange du groupe des structures éthiques de Nouvelle-Aquitaine.
- Recentrage des travaux des établissements sur la santé sexuelle, en lien avec le projet de santé afin d'élaborer une politique de santé.
- Soutien aux parcours de vie : obtention du financement pérenne du deuxième poste APPV.

5 - Qualité de vie au travail.

- Rails plafonniers : 2 chambres supplémentaires équipées.
- Livraison des courses sur le site de Panazol.
- Télétravail : maintenu, avec signature d'avenant au contrat de travail.

Priorité d'action 03 – Développer les expertises d'accompagnement :

1 - Autisme.

- Label Cap'Handéo obtenu le 26 janvier 2022
- Maintien des personnels en soutien au développement de l'expertise,
- Accueil de situations complexes en accueil temporaire.

2 - Polyhandicap.

- Démarche de certification Cap'Handéo en cours : formations, supervisions in situ, renfort personnel et psychologue, achat de matériel éducatif.

3 - Personnes handicapées vieillissantes.

- Maintien du lien proche avec EHPAD spécialisé de Boisseuil,

4 - Handicap psychique.

- Implication majeure dans les travaux du PTSM (plan territorial en santé mentale),
- Formation de deux membres du personnel pour devenir formateur PSSM (premiers secours en santé mentale),
- Portage d'une expérimentation en lien avec Messidor : un job-coach pour personnes avec difficultés psy, sans RQTH.

5 - Promotion de la santé.

- Mise en conformité numérique : dossier unique informatisé, OK sur MAS, EANM, EAM, avec changement de logiciel
- Mise à jour des usages : carte CPS pour les soignants, messageries sécurisées, « mon espace santé » pour tous.
- SSIAD : déploiement en lien avec réponse à l'appel à projets.
- Maintien des partenariats : EMHP, équipes soins palliatifs...
- Télémédecine : suivi.

6 - Travail.

- Mise à niveau de l'hôtel (obtention de 3 étoiles),
- Plan de transformation des ESAT : déjà largement mis en œuvre dans le fonctionnement courant.

Priorité d'action 04 – Financement multicanal :

Focus sur le déploiement des projets, et sur les aides obtenues au 31.12.2022

1 - Résidence intergénérationnelle, habitat inclusif de Coussac-Bonneval :

La démolition, entièrement financée par l'obtention du Fonds Friche, est achevée. Cela a permis de réaliser de l'étude de sol, indispensable au bureau d'étude pour valider le choix des fondations de l'ouvrage.

Le maçon a ajusté son devis à ces dernières préconisations et nous l'avons accepté. Les travaux de consolidation des mitoyennetés et de terrassement final devraient démarrer prochainement.

En revanche, en raison de l'inflation globale des prix des matériaux (+350 k€), nous avons décidé de surseoir au lancement des travaux, afin, d'une part, de rechercher d'autres aides financières tout en discutant avec l'ABF afin d'obtenir un assouplissement de ses exigences très coûteuses, et d'autre part, d'avoir vendu nos immeubles de Limoges pour abonder de manière supplémentaire en fonds propre.

Sur le plan des aides, nous avons obtenu :

- 188 000 € au titre du fonds friche
- 45 000 € du Crédit Agricole
- 48 000 € du Fonds Leader via la Châtaigneraie Limousine
- 12 000 € de la Commune et le l'EPCI.

Nous sommes en attente de confirmation :

- 100 000 € au titre du FNADT 2023
- 150 000 € au titre du CCAH ou 200 000 € au titre de la CARSAT (non cumulables)

2 - Résidence Pavillonnaire de Saint-Yrieix

Initialement, ce projet était associé au projet de construction de l'hôtel et un pavillon était destiné à l'hébergement du directeur.

Avec l'abandon de la construction de l'hôtel, nous avons souhaité poursuivre la construction de ces pavillons. Cependant, le projet a été mis en attente pour deux raisons :

- Le coût global de ces 5 pavillons a été impacté par l'inflation à hauteur de la valeur d'un pavillon. Ne souhaitant pas avoir recours à un emprunt supérieur, nous avons choisi de céder des immeubles sur Limoges pour abonder en fonds propres sur le financement de ce projet.
- Par ailleurs, dans le cadre d'une aide spécifique, la Mairie engagé à faire réaliser les voiries, et pour l'instant les travaux ne sont pas commencés.

3 - Résidence autonomie en lieu et place du projet de construction de l'hôtel

Dans sa séance du 14.12.2021, le Conseil d'administration a validé le principe de la mise en place d'une étude d'opportunité et de coûts, d'une résidence autonomie, en lieu et place de la construction de l'hôtel.

Nous avons sollicité la Chambre de Commerce et d'industrie qui nous a rendu un avis argumenté durant l'année 2022. Dans le même temps nous avons rencontré de Conseil Départemental et nous avons été informé qu'un appel à projets sur ce type d'établissement était en cours de réflexion pour une parution en début d'année 20223.

Dès lors, il nous est apparu opportun d'attendre cette parution et proposer notre site comme lieu d'accueil d'une résidence autonomie.

L'appel à projets (CARSAT et CD87) est paru fin février, il porte sur la construction de 48 logements, dont 15 % peuvent être dédiés à des personnes en situation de handicap. L'aide financière du CD pour la construction s'élève à 15 % de l'investissement.

Au moment, nous rédigeons ce rapport, nous étudions la meilleure réponse possible à présenter pour ce projet.

3 – Hôtel La Tour Blanche

Nous avons entrepris la montée en gamme de l'hôtel et la finition des 7 chambres en rez-de-jardin (215 000 €).

Sur ce dossier, nous avons obtenu les aides suivantes :

- 100 000 € au titre de l'hôtellerie régionale indépendante (Montée en gamme)
- 100 000 € au titre du FNADT
- D'autres aides sont en attente, notamment dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Activités de la direction générale, du siège et des pôles

Suivi des appels à projet et à candidature

5. Financement complémentaires obtenus en 2022



Appel à projet ARS	Fonds d'Accompagnement à la Transformation des ESAT (FATESAT)
	24 614,82 €

Obtention du financement partiel du poste d'APPV de façon pérenne

Crédits Non Reconductibles (CNR)	Certificat National d'Intervention en Autisme	RSE
	35 284 €	30 000 €



Des données sociales pour 2022 :

Effectifs de la Fondation

- 270 salariés au 31/12/2022

Embauches en CDI (25)

- 3 salariés dans le domaine du médical
- 13 dans les métiers de l'accompagnement
- 3 dans les services généraux
- 4 dans les services supports
- 2 cadres

Départs de salariés (31)

- 14 démissions
- 8 départs à la retraite
- 3 licenciements
- 3 ruptures conventionnelles
- 1 décès
- 1 mutation
- 1 fin de période d'essai

Contentieux (1)

- 1 en cours depuis 2019

RQTH

- 15,5% des effectifs ont une RQTH

Contrats aidés 2022 (8)

- 2 Contrats pros Accompagnant éducatif et Social
- 1 Contrat d'Apprentissage Encadrant Technique d'Insertion
- 2 Contrats d'Apprentissage Educateur Spécialisé
- 1 Contrat d'Apprentissage Accompagnant éducatif et Social
- 1 Contrat d'Apprentissage Assistant des Managers de l'Entreprise
- 1 Contrat d'Apprentissage Conseiller en Economie Sociale et Familiale
- 1 Contrat Pro A – Aide-Soignant

Formations 2022

- 146 sessions de formation (formations individuelles, collectives et en interne comprises),
- 842 places de formations occupées (formations individuelles, collectives et en interne comprises)
- 8 329 heures déployées au titre de la formation .

Les actions RSE de la Fondation en 2022 :

Environnement :

Un audit énergétique a été fait, conformément aux exigences réglementaires. L'objectif est de comprendre les dépenses énergétiques et de préconiser et prioriser les solutions à envisager pour réduire les consommations.

Dès la connaissance du contexte économique, nous avons élaboré avec un groupe partenarial et mené par la responsable HSE, un plan de sobriété énergétique : baisse du chauffage, fermeture du siège certains jours, re-lampage en LED, PPI basé sur la transition énergétique...les préconisations de l'audit sont les mêmes que celles que nous avons envisagées lors de notre plan de sobriété.

Social : accord égalité Femme-Homme, PPV pour les salaires d'entrée de grille, négociation en cours pour accord d'intéressement sur l'ESAT.

Les projets pour 2023 :

Pour cette année, il est indispensable de préparer les travaux pour la négociation du futur CPOM et d'obtenir un calendrier de travail avec les OF sur ce sujet.

C'est aussi une année qui verra le changement de Direction Générale se concrétiser à compter du 1^{er} juin, date du passage de Mme Daulhac à temps partiel.

Mr Robert viendra prendre son futur poste à cette date-là. Une personne chargée du développement des activités, travail et insertion, va donc être recrutée pour soutenir Mme Warin.

Les actions à mener sur les ESMS sont donc les suivantes :

- Maintien de nos engagements qualité : polyhandicap, autisme, RABC, RSE
- Réflexion sur une certification handicap psychique pour l'ESAT,
- Élaboration d'une politique de santé, d'une politique sport et culture,
- Finaliser la mise en œuvre de la transformation des ESAT,
- Engager la démarche autodétermination sur l'EANM Panazol 1 et sur l'EANM Grévy,
- Soutenir et déployer la culture sécurité : portage plan bleu et DUERP,
- Travail en partenariat avec Soins et santé et les Services à domicile (SAD) pour un modèle allant vers la mise en conformité de notre SPASAD (service polyvalent aide et de soins à domicile)

Ces actions très pratiques vont être à mener en parallèle d'une gestion très restrictive des moyens en lien avec les résultats financiers. Le plan de sobriété énergétique pourrait se transformer en plan d'austérité budgétaire généralisé.

Dans le même temps, un plan pluriannuel d'investissement dans les économies d'énergie et de lutte contre les bâtiments passoires thermiques, et la sortie de l'utilisation des énergies fossiles sera élaboré et présenté au conseil pour avis et validation.

Le bilan carbone sera lui aussi mis en œuvre progressivement entre 2024 et 2025.

En 2023, pour les établissements non réglementés et le financement multicanal

- Mise en chantier de la résidence de Coussac
- Mise en chantier de la résidence de St-Yrieix
- Étude du projet d'hôtellerie de plein air au Mas Eloi
- Étude de la maison du répit sur le même site
- Étude d'investissements sur le photovoltaïque, hydraulique...

Évènements en 2023

- Les foulées du Populaire : 2 avril,
- Journées portes ouvertes à Saint Léonard de Noblat : 7 juin,
- Journée découverte de la Fondation
- Inauguration de l'hôtel La Tour Blanche le 27 juin à l'issue de notre CA.

Activités gestionnaires non réglementées

En 2022, la Fondation Delta Plus a poursuivi le développement de ses activités en interne par la gestion immobilière patrimoniale, et en externe, par l'intermédiaire de ses filiales commerciales ainsi qu'avec la SCI Deltalim.

L'objectif premier reste l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap, et plus largement, en situation de fragilité sociale, ainsi que leur accès au logement.

Le second est la mise en œuvre de l'axe 4 du PSP, appelé « Financement multicanal », qui consiste en la recherche de nouvelles sources de financement. Dans ce cadre, l'organisation en mode Fondation abritante doit permettre la mise en place d'une organisation permettant la sollicitation forte du mécénat, le versement de l'IFI, et de tout autre dispositif concourant au financement multicanal des projets existants et/ou nouveaux.

Partie en sectorisation

L'établissement secondaire appelé « Le pré carré » assure la gestion immobilière patrimoniale de la Fondation.

Pour l'année 2021, les produits d'exploitation en augmentation pour atteindre 282 000, dont 174 000 € liés aux loyers de l'Association de Réinsertion Sociale du Limousin (ARSL) pour la location de nos locaux de Beaubreuil et de Panazol.

La naissance d'un nouvel établissement nommé « Delta Vision » qui assure la gestion de l'hôtel de Saint-Yrieix et de à terme, assurera celle de l'hôtellerie de plein air du Mas Eloi à Chaptelat. Cet établissement est en phase de développement et nécessite une surveillance particulière et un plan d'accompagnement vers l'équilibre financier de son modèle économique.

Partie en filialisation

Delta Plus Santé

Filiale à 100 % de la Fondation DELTA PLUS, cette société a comme objectif principal la recherche d'une utilité sociale par l'emploi d'opérateurs mis à disposition de l'ESAT.

Elle a pour objet la réalisation de prestations de santé à domicile et la fourniture de produits en lien avec son activité.

En 2022, le chiffre d'affaires poursuit sa progression pour atteindre 269 k€.

Malgré des difficultés rencontrées sur les exercices précédents, les comptes sont clôturés avec un résultat excédentaire de 373 €.

Au 28 février 2023, le chiffre d'affaires s'élève à 217 k€, ce qui montre une bonne progression de l'activité et un résultat financier qui devrait être amélioré significativement en fin d'exercice.

Delta Plus Bâtiment

Filiale à 100 % de la Fondation DELTA PLUS, **cette société a été fermée le 30 juin 2022.**

Par procès-verbal en date du 27-05-2022, nous avons décidé de la dissolution et de la transmission universelle du patrimoine de la société à l'associé unique, la Fondation DELATA PLUS, sans qu'il y ait lieu à liquidation.

Au 30 juin 2022, les comptes annuels de la société qui n'avait plus de salariés depuis janvier 2022 se caractérisent de la manière suivante :

- Bilan 14 598,23 €
- Chiffre d'affaires 395 849,67 €
- Résultat net comptable 1566,50 €

Avec la transmission universelle du patrimoine, la société a transmis à la Fondation son camion Sprinter Mercedes, d'une valeur de 30 000 €, ce qui correspond au montant du capital social de la société apportée par la fondation le jour de sa création.

Malgré l'offre de reprise pour ce montant de 30 k€, nous avons fait le choix de conserver ce camion afin de le mettre à disposition de l'activité de vidage de maison et de livraison de meubles réalisé par les bénévoles intervenant pour le compte de Delta Frip'.

DELTALIM

En 2022, pour des questions d'accès aux aides financières, nous avons fait le choix de faire porter par l'établissement Pré Carré de la fondation la construction d'une résidence intergénérationnelle à COUSSAC-BONNEVAL et celle de Saint-Yrieix.

Deltalim étant propriétaire du foncier pour ces deux projets, nous avons rédigé une autorisation de construire sur sol d'autrui et nous allons faire réaliser par un notaire un bail emphytéotique de 30 ans à l'euro symbolique pour matérialiser juridiquement ce montage.

Pour 2022, Deltalim reste le maître d'ouvrage concernant la démolition de l'immeuble de COUSSAC-BONNEVAL. Cette opération est intégralement financée par le Fonds Friche, pour une subvention de 188 k€.

Par ailleurs sur cette même année, Deltalim a contracté un emprunt de 800 k€, d'une durée de 15 années, dont les annuités de remboursement sont entièrement compensées par le loyer perçu par Delta Vision qui assure la gestion de l'hôtel

À noter que 140 k€ ont été engagés dans les études, bureaux d'étude et architecte, pour le projet de construction neuve d'hôtel. Le projet étant abandonné, ces dépenses deviennent une non-valeur pour la société, même si ces études sont autant de dépenses en moins pour le projet de résidence autonomie qui succède au projet d'hôtel.

En conséquence, lors de la prochaine assemblée générale, nous allons proposer aux associés de mettre en perte cette dépense de 140 k€.

Ti Alan

Ti Alan est la SCI porteuse du foncier agricole exploité par la SCEA Delt'Agri pour son activité de maraîchage.

Son résultat comptable est de - 3985,53 €

Cette société civile immobilière a supporté en 2022 les frais d'acquisition et les honoraires liés de 90 % des parts détenues par M et Mme Mathieu, sans percevoir de loyer.

Delta Vision

Delta Vision est le nouvel établissement autonome créé en juin 2022 pour exploiter l'hôtel « la Tour Blanche ».

Pour sa première année d'exploitation, son résultat comptable de -189 166,01€.

Il s'agit d'un premier exercice avec 7 mois d'activité (1/06 au 31/12). Le projet de comptes fait apparaître un déficit de 188 k€.

Ce résultat s'explique en comparaison du prévisionnel par :

- Un chiffre d'affaires insuffisant en raison du nombre de chambres exploitées (23 au lieu de 30)
- La mise en marche de l'hôtel, notamment deux mois sans centrale de réservation (Booking et autres)
- Des dépenses liées à la mise en route de l'hôtel (petits matériels, réparations, frais de recrutement, rémunération finance et territoire, personnel mis à disposition, frais Brit Hôtel,)
- Les charges de personnel, les impôts et taxes, les amortissements sont conformes au prévisionnel.

Les actions en cours sur 2023 :

- Révision du chiffre d'affaires prévisionnel à 330 k€
- Réorganisation de l'offre de restauration : rentabilité des petits déjeuners à 25 %, soirée étape revue avec un mode de restauration revisité sur des produits locaux, et plus rentable.
- Tableau de bord mis en place, pour un suivi pointu et affiné mois par mois.
- Salaires et charges : étude sur les aides à l'embauche disponibles.
- Retour à meilleure fortune sur les factures d'électricité avec l'obtention de l'amortisseur (juin 2023)

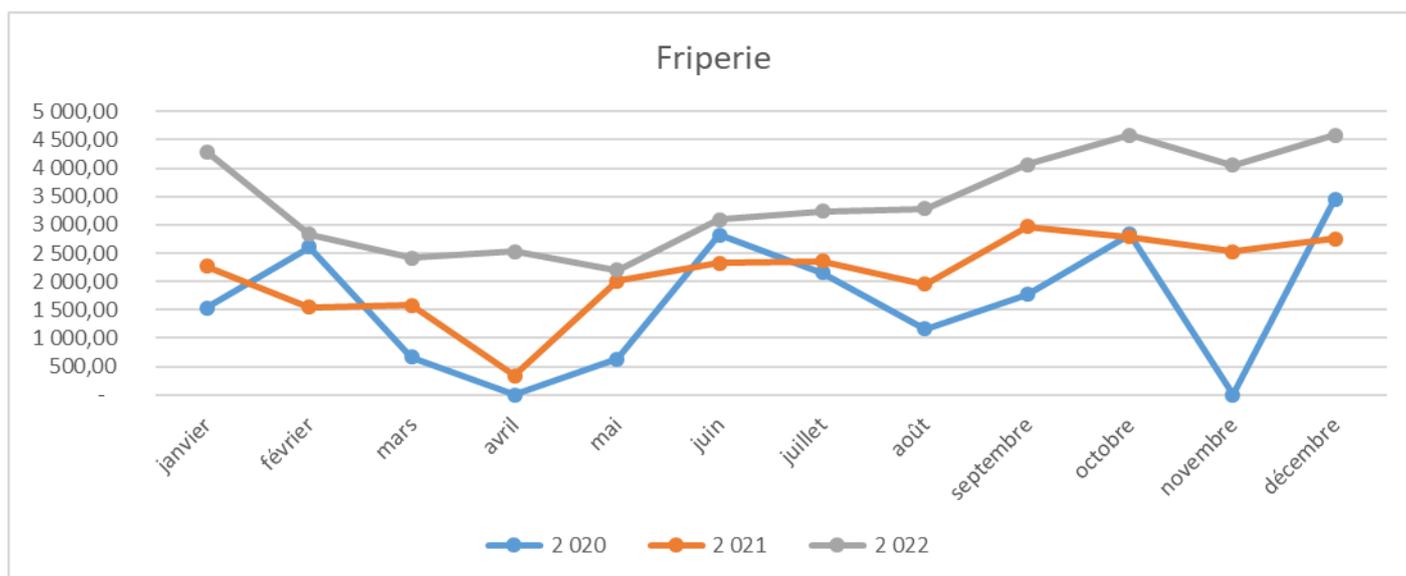
Friperie - Delta Frip' (Activité rattachée à l'ESAT)

Après une ouverture chaotique, quelques semaines seulement avant la période de crise sanitaire, entrecoupée de plusieurs périodes de confinement, cette nouvelle vitrine sur la ville, rattachée à l'ESAT commercial, est entièrement animée par des bénévoles.

Actuellement, 14 bénévoles interviennent de manière régulière. 6 sont en charge de l'animation du magasin rue Henri Giffard et 8 assurent l'activité de vidage de maisons en collaboration avec l'équipe du chantier d'insertion. Cette même équipe de bénévoles assure l'activité de vente et de livraison de meuble (en stock à Beaubreuil).

Pour l'année 2022 :

- Le chiffre d'affaires hors taxes de l'activité s'est élevé à **41 000 €**, contre 25 000 € et 19 000 € respectivement pour 2021 et 2020.
- La valorisation du bénévolat représente 4857 heures pour une valeur de **66 638 €** (Taux horaire 2021 de 13,72), ce qui représente 3 équivalent temps plein.
- Les dons en nature (vidage de maison et don, hors abandon de frais des bénévoles) représentent **42 800 €**.



Présentation des comptes de l'exercice clos au 31.12.2022

Les informations budgétaires communes aux établissements de la Fondation Delta Plus sont les suivantes :

- Le taux directeur pour le Conseil départemental 87 est de 0%, avec un dernier débasage de 70 000 € en 2022, nous atteignons un débasage annuel et pérenne de 150k€/an, ce qui représente une diminution globale sur la durée du CPOM de 260 000 €.
- Pour l'ARS, nous bénéficions d'un taux de 2,35% pour la MAS, le FAM et le SSIADPH, et de 2,77% pour l'ESAT, financement le Ségur, le Laforcade, la revalorisation de la valeur du point, et une partie de l'inflation.

Pour les établissements en CPOM

a) Siège

La convention des frais de siège a été validée en 2019 par l'autorité compétente, le CD87. Le taux de frais de siège a été fixé à 7% pour les 4 années du CPOM.

Le résultat comptable du Siège est de -49 120,73€.

Le résultat budgétaire sur l'EPRD était prévu avec un déficit de -58 471,59€.

b) EANM – Établissement d'Accueil Non-Médicalisé

Le résultat comptable de l'EANM est déficitaire de 246 964,70€.

Le résultat budgétaire sur l'EPRD était prévu avec un déficit de 190 795,13€.

L'activité 2022 de l'EANM :

Nombre de journées

Structures	Externat			Internat			Accueil temporaire		
	réalisé 2021	réalisé 2022	budget	réalisé 2021	réalisé 2022	budget	réalisé 2021	réalisé 2022	budget
EANM	-		-	53 620	55 295	53 200	947	979	950

- Internat : 95,3% de taux d'occupation. Le nombre de journées prévues est largement atteint, s'améliore par rapport à 2021 (+1675j).
- Accueil temporaire : 53,6% de taux d'occupation. Il progresse par rapport à 2021. Le budget prévu a été dépassé.

c) Service de Soins Infirmiers À Domicile pour Personnes Handicapées (SSIADPH)

Le résultat comptable du SSIAD est déficitaire de 31 780,73€.

Il était prévu à l'EPRD un résultat budgétaire de 5 310,08€.

Le taux d'occupation est de 89,7%.

d) Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)

Le résultat comptable de la MAS est déficitaire de 143 480,67€.

Nous avons prévu un résultat budgétaire de -46 542,66€.

L'activité 2022 de la MAS :

Nombre de journées

Structures	Externat			Internat			Accueil temporaire		
	réalisé 2021	réalisé 2022	budget	réalisé 2021	réalisé 2022	budget	réalisé 2021	réalisé 2022	budget
MAS	383	484	325	8 982	8 963	9 000	593	497	600

- Internat : 84,7% de taux d'occupation. Le budget n'est pas atteint, et le nombre de journées réalisées est sensiblement le même que celui de 2021. L'établissement a été impacté par 2 clusters, avec des familles qui ont décidé de garder leur enfant sur ces périodes un peu longues.
- Externat : 95,4% en 2022 contre 77,8% de taux d'occupation en 2021. La prévision de journées est largement atteinte, et nous faisons 101 journées de plus que l'année dernière.
- Accueil temporaire : 45,4% de taux d'occupation. Le nombre de journées prévues n'est pas atteint. 3 personnes en AT ont trouvé durant leur séjour une place en internat dans d'autres MAS.
- À noter, **deux Clusters Covid** (mars et juillet) avec une charge complémentaire liée aux renforts RH CDD (jour/nuit et astreinte IDE) d'un coût de **16 000 euros**.

e) EAM en tout ou partie – Établissement d'Accueil Médicalisé

Le résultat comptable de l'EAM est déficitaire de 195 682,46€.

Le budget prévoyait un résultat déficitaire de 1 287,03€.

L'activité 2022 de l'EAM :

Nombre de journées

Structures	Externat			Internat			Accueil temporaire		
	réalisé 2021	réalisé 2022	budget	réalisé 2021	réalisé 2022	budget	réalisé 2021	réalisé 2022	budget
EAM	-	-	-	15 451	15 600	15 400	275	330	300

- Au niveau de l'internat, le taux d'occupation est de 99,4%. Le budget est atteint et le nombre de journées réalisées est sensiblement identique à 2020 (+149j).
- Accueil temporaire : 30,1% de taux d'occupation. Le nombre de journées prévues est atteint. Pour rappel, une chambre de l'EAM est en travaux sur l'année 2022.

f) EANM Accueil de jour

Le résultat comptable de l'EANM d'accueil de jour est déficitaire de 67 977,62€.

Il était prévu à l'EPRD un résultat budgétaire de -23 122,35€.

L'activité 2022 de l'EANM Accueil de Jour :

Nombre de journées

Structures	Externat			Internat			Accueil temporaire		
	réalisé 2021	réalisé 2022	budget	réalisé 2021	réalisé 2022	budget	réalisé 2021	réalisé 2022	budget
EANM - Accueil de jour	4 822	5 353	5 500	-	-	-	-	-	-
EANM - Animation	1 077	808	3 300	-	-	-	-	-	-

Pour l'externat, le taux d'occupation est de 58,7% pour 365 jours (230 jours d'ouverture). Le budget est quasiment atteint, avec une amélioration de journées réalisées de 531 jours en plus par rapport à 2021.

Pour la section d'animation, le taux d'occupation est 14,7%. Le nombre de journées réalisées est en dessous du budget et des journées 2021.

Le taux d'occupation global est de 42,2%.

g) SAVS

Le résultat comptable du SAVS est déficitaire de 10 342,95€.

Le résultat prévu au budget était excédentaire de 1 349,58€.

Le taux d'occupation est de 71,2% pour la partie SAVS et 118,2% pour la partie SAPHAD.

h) ESAT Social

Le résultat comptable de l'ESAT Social est déficitaire 2 713,18€.

Il était prévu à l'EPRD un résultat de -50 967,61€.

Le taux d'occupation est de 99,3%.

Pour les établissements hors CPOM

Une des particularités du dossier des frais de siège 2019-2022 est que ces derniers sont également prélevés sur l'entreprise adaptée et le chantier d'insertion, à hauteur des 7% de la valeur ajoutée 2022.

a) Entreprise adaptée

Le résultat comptable de l'entreprise adaptée est de 361,11€.

À noter une hausse du chiffre d'affaires de plus 6% (+14K€) entre 2020 et 2021.

b) Chantier d'insertion

Le résultat comptable du chantier d'insertion est de 6 912,98€.

À noter une hausse du chiffre d'affaires de plus de 13% (+26K€) entre 2021 et 2022.

La hausse de la masse salariale chargée est compensée par les aides aux contrats d'insertion.

c) ESAT (Partie commerciale)

Le résultat comptable de l'ESAT commercial est de 373 315,38€.

À noter une légère baisse du chiffre d'affaires de 1% (-28k€) entre 2021 et 2022.

Fondation

Le résultat comptable de la fondation est de **126 304,34€**

Le résultat comptable avant amortissement est de **7293 €**.

Le niveau de ce résultat est de nature conjoncturelle. Il s'explique d'une part par des dépenses exceptionnelles qui n'ont pas vocation à se reproduire en 2023. Quelques exemples : 10 k€ de cotisation Fraternité, 15 k€ d'étude sur le Bien Vieillir de la Fabrique Spinoza, Finances & Territoires, recherche de subvention pour 14 k€, la compagnie du « vers galant » 5 k€. Et d'autre part, par des produits exceptionnels (vente de parcelle et maison à Cassepierre pour 317 k€).

Affectation des résultats

	Résultat comptable	Report à nouveau	RAN Mesures d'exploitation - autodétermination	Amortissements comptables excédentaires différés	Dépenses pour congés payés	Réserves de compensation des déficits	Réserves de compensation des charges d'amortissement	Dotations Réserve d'intéressement	Reprise Réserve d'intéressement
Siège	- 49 120,73	- 44 005,11			- 13 134,33	- 18 249,95			
EANM	- 246 964,70		- 22 800,61	11 947,02	44 201,43	- 168 015,64			
Maison d'Accueil Spécialisé	- 143 480,67			41 830,00	4 926,73	- 96 723,94			
SSIAD PH	- 31 780,73				3 751,25	- 28 029,48			
SAVS	- 10 342,95				5 818,27	- 4 524,68			
EAM	- 195 682,46			- 21 813,64	79 177,40	- 138 318,70			
ESAT Social	- 2 713,18				32 217,07	29 503,89			
EANM - Accueil de jour	- 67 977,62				2 820,27	- 65 157,35			
Total secteur médico-social	-748 063,04	-44 005,11	-22 800,61	31 963,38	159 778,09	-489 515,85	0,00	0,00	0,00
Chantier d'Insertion	6 912,98	6 912,98							
Entreprise Adaptée	361,11	361,11							
ESAT commercial	373 315,38	273 315,38					100 000,00	45 000,00	- 45 000,00
Fondation	126 304,34	126 304,34							
Delta Vision	- 189 166,01	- 189 166,01							
Retraitements	-	-							
Résultat de l'exercice	-430 335,24	173 722,69	-22 800,61	31 963,38	159 778,09	-489 515,85	100 000,00	45 000,00	-45 000,00

Bilan de notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2019-2022 au 31.12.2022

Résultats comptables	2019	2020	2021	2022	résultats consolidés sortie de CPOM
Siège	- 18 219,73	- 36 673,63	17 168,52	- 49 120,73	- 86 845,57
EANM	78 731,69	56 727,88	6 227,09	- 246 964,70	- 105 278,04
Maison d'Accueil Spécialisé	- 26 779,02	71 789,31	142,11	- 143 480,67	- 98 328,27
SSIAD PH	26 873,76	11 845,53	4 668,61	- 31 780,73	11 607,17
SAVS	6 996,69	19 938,20	- 2 028,77	- 10 342,95	14 563,17
EAM	- 38 800,21	31 899,65	6 564,20	- 195 682,46	- 196 018,82
ESAT Social	109 996,78	86 027,28	77 519,47	- 2 713,18	270 830,35
EANM - Accueil de jour	5 384,38	14 181,89	- 7 419,88	- 67 977,62	- 55 831,23
Total secteur médico-social	144 184,34	255 736,11	102 841,35	-748 063,04	-245 301,24
Chantier d'Insertion	- 5 071,03	12 927,97	12 879,86	6 912,98	27 649,78
Entreprise Adaptée	60 185,44	- 6 315,28	24 306,32	361,11	78 537,59
ESAT commercial	451 132,70	430 944,26	384 795,27	373 315,38	1 640 187,61
Fondation	- 97 850,64	- 42 021,83	14 210,25	126 304,34	642,12
Delta Vision				- 189 166,01	- 189 166,01
Retraitements	5 100,00	- 227 408,89			- 222 308,89
Résultat de l'exercice	557 680,81	423 862,34	539 033,05	-430 335,24	1 090 240,96

Résultats consolidés 2019 – 2022 - ERRD : 1 394 886€

Toutes les fiches-actions ont été mises en œuvre. Seul le service mobile polyhandicap n'a pas vu le jour, faute d'appel à projet, et donc de financement spécifique.

Contrairement à ce qui était prévu, aucune rencontre n'a eu lieu concernant la phase diagnostique pour notre prochain CPOM. Nous avons provoqué un « dialogue de gestion » qui s'est déroulé le 4 octobre 2022 au sujet de la problématique du coût de l'énergie.

À ce jour, et malgré nos réclamations écrites pour lesquelles nous sommes sans réponse, nous n'avons aucun engagement de renouvellement pour deux années comme évoqué par Le CD et l'ARS, lors de notre dernière rencontre.

Bilan Global Consolidé

Pour cette 4^e et dernière année de CPOM, les résultats comptables pour le secteur médico-social sont déficitaires de 748 063,04€.

Les résultats de la partie commerciale (318k€) montrent la continuité du développement de l'activité. Ces résultats vont permettre de poursuivre le renouvellement du matériel de nos activités de production et d'anticiper sur les besoins pour les nouvelles activités.

Au niveau du bilan financier global de la Fondation :

- Le niveau d'endettement s'élève à 54,91%,
- Le taux de vétusté des constructions est de 45,89% (un parc immobilier rénové dans les 10 dernières années),
- Le taux de vétusté du matériel et des véhicules est de 68,83% contre 79,53% en 2021. Nous constatons, depuis 4 ans, une relance de nos investissements, et entre autres un renouvellement de notre flotte automobile.
- Le taux de CAF (Capacité d'Autofinancement) est de 4,17% (il doit être compris entre 5 et 10%), contre 8,72% en 2021. Ce taux baisse fortement, suite aux résultats déficitaires de l'année N. il est également induit par une baisse de nos budgets CD sur la période de 4 ans du CPOM d'un montant global de 260 000 €.

Malgré un résultat excédentaire sur les 4 années écoulées du CPOM, en 2023, l'analyse de la trajectoire financière de la Fondation, montre que la situation va rester compliquée.

Cette situation s'explique par les effets conjugués :

- **De débasage subi progressivement pour aboutir en 2022 à 150 000 €/an, et qui représente 260 000 € en moins sur les 4 années écoulées de CPOM, ce qui a fait baisser notre CAF (capacité d'Autofinancement) de manière significative.**
- **Du non-financement de la revalorisation de 3 % de la masse salariale, en totalité des financements pour la partie sous tarification du Conseil Départemental, et avec un léger manque de financement pour l'ARS. Cela représente 97 760€ manquants sur nos budgets en 2022, qui sont, pour autant, opposables aux financeurs (période concernée de juillet à décembre).**
- **Du contexte économique national inflationniste et notamment l'énergie qui représente une dépense supplémentaire de 700 000 € pour 2023 (amortisseur déduit).**

Bilan comptable au 31 décembre 2022

ACTIF	Arrêté au 31/12/2022			31/12/2021
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits	93 581,79	-619,57	92 962,22	15 425,79
Autres immobilisations incorporelles	199 973,63	-132 584,82	67 388,81	10 769,03
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	922 786,37	-7 705,60	915 080,77	904 479,75
Constructions	34 997 916,06	-16 061 091,39	18 936 824,67	19 996 147,49
Installations techniques, matériel et outillage	2 445 676,60	-1 683 346,75	762 329,85	458 938,57
Autres immobilisations corporelles	4 067 175,83	-2 688 681,10	1 378 494,73	1 225 299,57
Immobilisations corporelles en cours	270 792,20		270 792,20	167 301,50
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	372 234,00	-60 000,00	312 234,00	342 234,00
Autres titres immobilisés	509 758,75		509 758,75	509 758,75
Autres	27 327,63		27 327,63	16 775,15
TOTAL I	43 907 222,86	-20 634 029,23	23 273 193,63	23 647 129,60
Comptes de liaison				
Comptes de liaison				
Comptes de liaison				
TOTAL II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Stocks et en cours	18 683,16		18 683,16	16 147,57
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	13 215,27		13 215,27	25 107,54
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	666 444,12	-9 577,51	656 866,61	555 691,65
Autres	1 079 920,39		1 079 920,39	882 745,65
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	1 934 088,35	-19 932,63	1 914 155,72	1 865 683,85
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	5 624 757,56		5 624 757,56	6 370 133,37
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	78 726,60		78 726,60	76 219,92
TOTAL III	9 415 835,45	29 510,14	9 386 325,31	9 791 729,55
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL IV				
primes de remboursement des emprunts				
primes de remboursement des emprunts				
TOTAL V				
Ecart de conversion (actif)				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL VI				
TOTAL GENERAL	53 323 058,31	-20 663 539,37	32 659 518,94	33 438 859,15

P A S S I F	Arrêté au 31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 500 000,00	1 500 000,00
Fonds propres complémentaires	11 433,68	11 433,68
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	9 462 141,63	9 026 196,13
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 883 282,32	1 780 194,77
Excédent ou déficit de l'exercice		
Excédent ou déficit de l'exercice	-430 335,24	539 033,05
dont excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités médico-sociales		
Situation nette (sous-total)		
<i>Situation nette (sous-total)</i>	12 426 522,39	12 856 857,63
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Subventions d'investissement	293 992,37	306 550,16
Provisions réglementées		
Provisions réglementées	641 134,23	640 704,70
TOTAL I	13 361 648,99	13 804 112,49
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	245 742,09	355 081,84
TOTAL II	245 742,09	355 081,84
Comptes de liaison		
Comptes de liaison		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour risques	242 331,90	262 087,15
Provisions pour charges		
Provisions pour charges	97 558,00	
Fonds dédiés		
Fonds dédiés		
TOTAL IV	339 889,90	262 087,15
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 630 710,69	15 443 915,06
Emprunts et dettes financières divers		
Emprunts et dettes financières divers	8 943,00	9 353,00
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Avances et acomptes reçus sur commandes	2 965,40	1 890,19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	749 204,11	713 432,51
Dettes sociales et fiscales		
Dettes sociales et fiscales	2 803 018,84	2 595 294,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	342 616,80	113 688,39
Autres dettes (d'exploitation)		
Autres dettes	20 867,24	66 983,34
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	153 911,88	73 021,01
TOTAL V	18 712 237,96	19 017 577,67
Ecart de conversion (passif)		
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL VI		
TOTAL GENERAL	32 659 518,94	33 438 859,15

Bilan financier

BIENS	2020	2021	2022	FINANCEMENTS	2020	2021	2022
Biens stables				Financements stables			
Immobilisations incorporelles brutes	175 326,32	176 778,32	293 555,42	Dotations, apports ou fonds asso.	1 511 433,68	1 511 433,68	1 511 433,68
Immobilisations corporelles brutes				Excédents affectés à l'investissement	6 145 010,71	6 539 471,27	6 539 471,27
- Terrains	903 177,43	903 177,43	911 077,41	Subventions d'investissements	279 366,06	306 550,16	293 992,37
- Agencements de terrain	8 229,60	8 229,60	11 708,96	Rés. de compensation charges d'amort.	1 148 260,75	1 332 645,31	1 688 645,31
- Constructions	33 661 083,37	34 773 324,37	34 997 916,06	Prov. pour renouvellement des Immos.			
- Installation techniques, matériel	2 085 468,43	2 206 780,09	2 445 676,60	Fonds dédiés à l'investissement			
- Autres Immobilisations corporelles	3 869 947,82	3 973 150,29	4 067 175,81	Prov. régl. sur plus-values nettes d'actif	452 073,22	460 771,64	461 201,17
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	635 997,35	167 301,50	270 792,20	Emprunts et dettes financières	16 053 784,22	15 378 562,66	14 549 662,07
Immobilisations en cours - Part investissement PPP				Dépôts et cautionnements reçus			
Immobilisations financières	856 787,56	928 767,90	909 320,38	Amortissements des Immo. corpo.			
Amortissements comptables excédentaires différés	74 110,07	126 670,16	185 643,34	- Agencements de terrain	6 438,91	6 927,28	7 705,60
Charges à répartir				- Constructions	13 471 066,88	14 777 176,88	16 061 091,39
Autres				- Installation, mat. et outill. tech.	1 658 608,81	1 747 841,52	1 683 346,75
Comptes de liaison Investissement				- Autres Immobilisations corporelles	2 633 488,11	2 747 850,68	2 688 681,10
				Amort. des Immo. incorporelles	137 738,90	150 583,50	133 204,39
				Dépenses refus. par l'autorité de tarif.			
				Dépréciation des Immobilisations	60 000,00	60 000,00	60 000,00
				Autres	1 374 625,44	1 374 625,44	1 374 625,44
				Comptes de liaison Investissement			
TOTAL II	42 270 127,86	48 284 179,82	44 082 888,20	TOTAL I	44 931 895,79	48 384 440,02	47 058 080,64
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)				FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	2 881 787,84	3 130 280,40	2 880 184,34
Actifs stables d'exploitation				Financements stables d'exploitation			
Report à nouveau déficitaire	1 309 043,50	1 338 811,01	1 324 600,76	Résrv. et prov. affectés à couv. BFR	780 196,59	385 736,03	385 736,03
Résultat déficitaire			430 335,24	Réserve de compensation des déficits	1 653 697,21	1 811 556,38	1 891 501,88
Créances glissantes				Résultat excédentaire	423 862,34	539 033,05	
Droits acquis par les salariés, non provisionnés				Report à nouv. excéd. en att. d'affect.	1 427 215,71	1 695 109,48	1 917 090,90
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Provisions pour risques et charges	401 249,32	262 087,15	339 889,90
				Fonds dédiés	431 843,49	355 081,84	245 742,09
				Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	1 513,09	19 290,97	9 577,51
				Autres			
				Comptes de liaison trésorerie (stable)			
TOTAL IV	1 309 043,50	1 338 811,01	1 754 936,00	TOTAL III	5 119 577,75	6 087 894,87	4 789 638,31
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)				FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	3 810 684,26	3 728 083,88	3 034 802,31
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF				FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	6 472 302,08	6 858 344,28	6 984 788,65
Valeurs d'exploitation				Dettes d'exploitation			
Stocks et en-cours	15 720,74	16 147,57	18 683,16	Avances reçues	3 424,70	1 890,19	2 965,40
Avances et acomptes versés	24 621,58	51 547,40	20 503,80	Fournisseurs	554 558,29	713 432,51	889 105,10
Créances sur orga. payeurs, usagers	589 233,46	493 454,76	558 307,86	Dettes sociales et fiscales	2 057 895,77	2 123 181,42	2 541 496,97
Créances diverses d'exploitation	91 965,28	53 337,83	96 676,76	Dettes diverses d'exploitation			
Créances irrécouvrables en non-valeur	1 829,22	28 190,03	11 459,50	Produits constatés d'avance		73 021,01	153 911,88
Charges constatées d'avance	58 227,84	76 219,92	78 726,60	Ressources à reverser à l'aide sociale	605 545,71	472 112,75	261 521,87
Dépenses pour congés payés	583 391,26	687 338,75	761 469,72	Fonds déposés par les résidents			
Autres	746 195,38	856 305,79	1 072 631,86	Autres	67 517,96	66 983,34	20 867,24
Comptes de liaison exploitation				Comptes de liaison exploitation			
TOTAL VI	2 111 184,78	2 282 542,06	2 618 469,28	TOTAL V	3 288 942,43	3 450 821,22	3 889 888,46
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)				EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	1 177 767,87	1 188 078,17	1 251 408,20
Liquidité				Financements à court terme			
Valeurs mobilières de placement	1 815 715,61	1 865 683,85	1 914 155,72	Fournisseurs d'immobilisations	114 462,18	113 688,39	202 715,81
Disponibilités	6 023 065,74	6 370 133,37	5 624 757,56	Fonds des majeurs protégés			
Autres				Concours bancaires courants	107,47	607,47	607,47
Comptes de liaison trésorerie				Ligne de trésorerie			
				Intérêts courus non échus	74 151,94	74 097,93	89 384,15
				Autres			
				Comptes de liaison trésorerie			
TOTAL VIII	7 838 781,35	8 236 817,22	7 538 913,28	TOTAL VII	188 721,68	188 383,79	282 707,43
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	7 650 059,78	8 047 433,43	7 246 205,85	TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	53 529 187,68	55 101 348,80	58 005 174,74	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	53 529 187,68	55 101 348,80	58 005 174,74

Indications macro-économiques de la France issue du rapport 2022 du CESE

Dans son rapport annuel, le **CESE souligne le bilan économique « encourageant »** de notre pays en 2022. Pour autant, les chiffres publiés dans ce rapport confirment un bilan en double teinte.

Le taux d'emploi des 15-64 ans n'a jamais été aussi élevé depuis 2008. À la fin décembre 2021, 67,8% des personnes âgées de 15 à 64 ans sont en emploi, contre 66,9% fin 2020.

Même le taux de chômage, au sens du Bureau international du travail (BIT), est descendu au 4^e trimestre 2021 à 7,4%, son plus bas niveau depuis 2008.

En 2020, la crise et les mesures exceptionnelles qui ont été prises ont porté le déficit public à un niveau record de 9,1% du PIB. Mais il s'est à nouveau réduit à 7% en 2021.

Le remboursement des intérêts de la dette a lui aussi baissé en part de PIB, de 2,7% à 1,5% entre 2011 et 2020. Chaque année, 35 à 40 milliards d'euros sont consacrés au service de la dette.

En revanche, l'endettement des entreprises françaises augmente depuis 20 ans de manière continue.

Un bilan social et environnemental mitigé

Le CESE rappelle également que les inégalités sociales restent importantes.

Les 20% des personnes les plus modestes disposent en 2019 de 8,7% de la somme des niveaux de vie, alors que les 20% les plus aisés en perçoivent 37,9%. Ces inégalités seraient plus grandes encore si le système redistributif ne les réduisait pas.

Sur le plan écologique, l'empreinte carbone de la France tend à stagner depuis le milieu des années 2010. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), elle s'élève, en 2018, à 6,8 tonnes de CO₂ par habitant, un niveau supérieur à la moyenne mondiale (4,4 tonnes), mais inférieur à la moyenne européenne (7,8 tonnes), en particulier à l'Allemagne (10,4 tonnes).

Face à ces constats, le CESE propose quelques recommandations, parmi lesquelles :

- Instaurer une contribution de solidarité exceptionnelle, au niveau européen, des entreprises qui ont bénéficié de la situation récente ;
- Éviter le recours aux politiques de rigueur budgétaire ;
- Augmenter les moyens financiers et humains pour renforcer la présence des services de l'État dans les territoires, ainsi que la qualité et l'accessibilité des services pour tous ;
- Privilégier des solutions qui associent le maintien du pouvoir d'achat pour les plus pauvres à court terme et la préparation de la transition écologique à moyen terme.

Conclusion

Sur le plan macro-économique, la guerre en Ukraine aux portes de l'UE et ses corollaires sur l'inflation et sur les prix de l'énergie, les épisodes climatiques extrêmes, et plus récemment, le contexte social marqué par les oppositions à la réforme des retraites, sont autant de crises successives multidimensionnelles qui succèdent à la crise sanitaire, et qui, de notre point de vue, ouvrent une période de grande incertitude.

Sur le plan local, au fil du temps, nous observons un effilochement de nos relations avec les organismes financeurs, qui étaient dans un passé encore récent, emprises de respect mutuel, et basées sur nos capacités réciproques à co-construire le déploiement de l'innovation sociale au service des publics accompagnés et du territoire.

Aujourd'hui, notre partenariat est exclusivement régi par les contraintes budgétaires et par la baisse constante de nos dotations dans un contexte d'inflation et d'augmentation permanente de nos dépenses, sans aucune autre marge de manœuvre, que celle de puiser dans nos réserves (qui ne sont pas sans fonds). À titre d'exemple : La recommandation patronale de revalorisation de 3 % en 2022 n'a pas été prise en compte par le CD, et elle ne l'a pas été en totalité par L'ARS.

Le 4 octobre 2022, lors de la réunion du dialogue de gestion du CPOM (réunion qui n'avait pas eu lieu depuis 2 ans), devant notre interrogation sur le devenir du contrat qui arrivait à son terme dans les deux mois, les organismes financeurs, CD et ARS, ont évoqué une prorogation pour deux années supplémentaires.

En novembre, nous leur avons fait savoir par écrit que nous n'étions pas opposés au principe de cette reconduction de notre CPOM pour deux années supplémentaires, mais qu'il était indispensable d'ouvrir une phase de discussion sur la dotation globale de financement. En rappelant que notre dotation actuelle, mise à mal par quatre années de débasage (260 k€ pour les 4 dernières années + les 3 % de revalorisation des salaires en 2022, pour 97 k€, soit - 350 k€ sur la période), ne permettait plus de faire face à l'inflation galopante (10 à 15 % pour les dépenses courantes, 450 % pour l'électricité). Les résultats comptables 2022 et la trajectoire financière confirment l'urgence de rediscuter de la base de notre dotation.

À ce jour, cette demande est toujours lettre morte et nous sommes sans aucune visibilité sur nos financements de l'année 2023 et les suivantes. La trajectoire financière à 4/5 ans est préoccupante.

Après les effets de la crise sanitaire, ces faits démontrent une nouvelle fois, combien notre système est à bout de souffle, et combien nous sommes devenus invisibles et inexistantes pour les pouvoirs publics.

Ce constat d'un secteur à bout de souffle, tiraillé entre une multitude d'acteurs et de financeurs, a d'ailleurs été au cœur d'une discussion très ouverte que nous avons eue avec madame la préfète, accompagnée de madame Muller, le 11 janvier dernier, en marge de la visite de notre ESAT rue Henri Giffard à Limoges Nord.

Dans cet océan de turpitudes et d'indifférences, ce temps d'échange a été pour nous une bouffée d'oxygène parfaitement bienvenue. Qu'elles soient toutes les deux remerciées pour ce témoignage de bienveillance à l'égard de nos missions.

Depuis juin 2000, je préside aux destinées de cette institution. J'ai déjà rencontré des moments compliqués et douloureux, mais jamais depuis ces 23 années, je ne m'étais senti aussi peu considéré et ignoré.

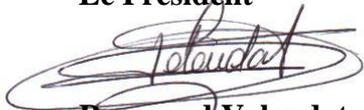
Depuis toutes ces années, nous nous sommes concentrés à mettre en œuvre la meilleure gestion possible de l'argent public destiné à nos missions. Aujourd'hui, il est devenu urgent de réactiver le militantisme que nous ont légué nos pairs et que nous avons un peu trop oublié.

C'est sur cette nécessité de redevenir militant que nous avons fait le choix d'un partenariat avec le Think Tank Fraternité. Le but est de trouver les moyens d'activer le plus efficacement possible tous les leviers du lobbying, afin de faire émerger des solutions permettant à notre secteur de sortir du marasme dans lequel il se trouve englué.

Malgré ce contexte inédit à plus d'un titre, et qui ne nous permet plus notre optimisme débordant et habituel, nous clôturons ce rapport en réaffirmant notre détermination sans faille à poursuivre nos missions, au service des personnes fragiles et de l'effectivité de leurs droits, comme au service de toutes nos parties prenantes et de notre territoire.

Fin du Rapport

Le Président



Raymond Volondat